

SIGEP

Syndicat Intercommunal
de Gestion des Ecoles Publiques
Mairie
22 place de la résistance
63160 GLAINE-MONTAIGUT
Tél : 04 73 68 43 85

Arrêté portant tableau annuel d'avancement de grade Année 2024 Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux pour l'accès au grade de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Président du Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles Publiques (SIGEP),

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1691 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu la délibération du 15 juin 2007 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1^{er} juillet 2022 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

Arrête :

Article 1 :

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
<i>Mme HENRIOT Clarisse</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	

Total promovables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

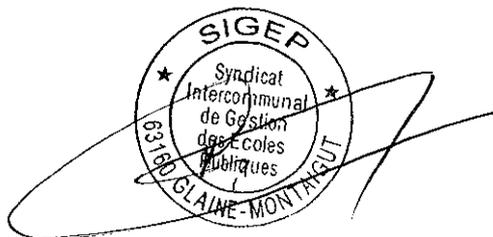
Nombre de femmes : 1

Article 2 :

La secrétaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à GLAINE-MONTAIGUT, le 04/07/2024

**Le Président du SIGEP,
N. AMRANI**



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application l'électrecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.